Eric Maurin & Sandra McNally

« Vive la Révolution ! »
Les bénéfices de long terme de mai 1968

La République des Idées / Notes

LA REPUBLIQUE DES IDEES

La République des Idées est un atelier intellectuel international. Sa vocation est de produire des analyses et des idées originales sur les grands enjeux de notre temps : mutations de la démocratie, transformations du capitalisme et des inégalités, évolutions des relations internationales…

La République des Idées co-édite avec les éditions du Seuil une collection d'essais à laquelle elle prête son nom. En relation avec un grand nombre de revues et de think tanks étrangers, elle est également un pôle d'information et d'échanges sur la vie intellectuelle à travers le monde via sa revue mensuelle *La Vie des Idées* (disponible sur abonnement).

Pour toute information : www.repid.com (ou, par téléphone, 01 45 44 94 75).

La République des Idées
31, rue Saint-Placide - 75006 Paris
mail : idees@repid.com
www.repid.com

© La République des Idées, mai 2005

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Présentation

Il semble que tout ait été dit à propos des événements de 68 et que l'on soit condamné au ressassement des mêmes querelles entre ceux qui font profession de défendre « l'esprit de Mai » et ceux qui en fustigent systématiquement les excès, le laxisme moral ou l'hédonisme irresponsable. Pourtant, certains aspects du « joli mois de mai » restent régulièrement ignorés. On se chamaille volontiers sur les éléments sociétaux, idéologiques et culturels de 68, mais plus rarement sur ses effets économiques. Mieux, ce qui fut à l'origine du mouvement disparaît progressivement des discours et des disputes : la place et le rôle de l'université dans la société française. Ces deux dimensions du « problème 68 » sont pourtant étroitement liées. C'est ce que démontre l'étude que l'on va lire.

En effet, par un singulier accident de l'histoire (les choses ne se seraient sans doute pas déroulées de la sorte si le mouvement s'était produit au mois de décembre ou au mois de janvier....), la simplification du baccalauréat et la désorganisation des examens universitaires cette année-là permirent à un grand nombre de lycéens et d'étudiants d'éviter une élimination précoce et de prolonger leurs études. Ce fut singulièrement le cas pour ceux d'entre eux qui avaient déjà redoublé dans le passé et ne risquaient d'échouer aux portes de l'université, les candidats au bac de 1968 nés en 1949 par exemple.

Sur le long terme, ces individus dont le mérite principal est de s'être trouvés au bon endroit au bon moment, connurent des destins économiques et sociaux nettement plus favorables que ceux de leurs aînés et de leurs cadets qui, issus des mêmes milieux, passèrent leur bac en 1967 ou 1969, et n'eurent pas la « chance » de réviser dans l'ambiance perturbée des manifestations, des grèves et des affrontements avec les forces de l'ordre. Sur un terme encore plus long, il apparaît que les enfants de ces « élus de Mai » connurent une réussite scolaire supérieure à celle des enfants des étudiants qui, au moment des évènements, ne se trouvaient pas à un moment particulièrement sélectif de leur scolarité et dont le destin scolaire ne fut pas affecté par la désorganisation.

Si cette histoire commence par un fait assez accidentel, la succession d'événements favorables qu'elle a occasionnée au fil de deux générations ne doit, elle, rien au hasard. C'est ce que suggère l'intuition commune, mais encore fallait-il

le démontrer. Sandra McNally et Eric Maurin s'y emploient : le supplément de réussite dont témoignent les parcours des « élus de Mai » et ceux de leurs enfants, peut être imputé au supplément de formation supérieure qui leur échut voici bientôt 37 ans.

Certains verront là la confirmation de leurs hypothèses sur la confiscation des positions sociales les plus avantageuses par la « génération 68 », et puiseront dans ces pages de nouveaux arguments pour instruire le procès à charge de certaines élites. La vérité est que cette histoire ne concerne pas majoritairement ceux que l'on retrouve aujourd'hui aux commandes des médias, des partis politiques ou des entreprises : pour beaucoup d'entre eux, le scénario aurait été à peu près le même sans aucun relâchement du système sélectif. Ce relâchement a réellement bénéficié, non à la « génération 68 » en général, mais à certaines cohortes particulières et, à l'intérieur de ces cohortes, aux lycéens les moins prédisposés à accéder à l'enseignement supérieur. D'ailleurs, si leurs trajectoires sociales sont spectaculaires au regard de ce qu'elles auraient pu ou dû être, elles restent la plupart du temps moins éclatantes que celles des individus accusés par certains d'avoir « confisqué » les positions de pouvoir.

En réalité, il est plus intéressant de suivre le fil de la démonstration que proposent ici Sandra McNally et Eric Maurin : 68 est pour eux une expérience « grandeur nature » des effets que l'on pourrait attendre aujourd'hui d'une ouverture accrue de l'enseignement supérieur à l'ensemble des catégories sociales, a fortiori de celles qui restent le plus souvent à sa porte. Une telle politique pourrait aider à déverrouiller un certain nombre de destins sociaux et, à long terme, à augmenter le capital de formation disponible sur le marché du travail, c'est du moins ce que suggère une lecture rigoureuse de l'expérience des enfants nés en 1949, qui étaient en terminale au moment des évènements et qui ne réussirent leur bac qu'à la faveur de la complète désorganisation de l'examen. Cet enseignement concerne tout autant la recherche de la justice sociale que celle de la performance économique.

Au fond, une des leçons les moins repérées de Mai 68 se trouverait dans la réussite aussi formidable qu'accidentelle d'une émancipation par la formation supérieure. L'histoire sociale des « élus de Mai » donnerait ainsi raison à tous ceux qui, révolutionnaires alors, pensaient que l'université ne devait pas s'adapter à la société, mais la transformer. Ceux-là auront été, pour une part, les cobayes heureux de leurs propres idées.

Thierry Pech

Secrétaire général de la République des Idées

Introduction

A la mi-juin 1968, la France se remettait à peine des événements de Mai. Les manifestations, les affrontements entre étudiants et forces de l'ordre, la grève générale... tout cela allait marquer pour longtemps la vie politique et sociale nationale. Mais, le mouvement étant terminé et l'été approchant, la vie ordinaire reprenait peu à peu ses droits. Cependant, pour ceux qui, étudiants ou lycéens, passaient leurs examens cette année-là, les événements allaient avoir des conséquences alors insoupçonnées.

Le sort et la forme de ces examens étaient devenus un aspect central des négociations entre étudiants et dirigeants. Les étudiants avaient notamment réussi à obtenir qu'ils soient « allégés » afin d'éviter que ceux « qui avaient consacré leur temps à lutter pour une université meilleure ne soient pénalisés[1] ». De nombreuses épreuves furent ainsi repoussées ou modifiées. Le baccalauréat en particulier fut réduit aux épreuves orales. Ce relâchement des instruments habituels de sélection entraîna une augmentation considérable des taux de réussite aux examens et ouvrit à beaucoup la porte d'études plus longues.

Cet aspect de 68 est en général rangé au rayon des souvenirs anecdotiques. Il est en réalité riche d'enseignements rétrospectifs, à la fois pour comprendre ce qui s'est passé alors et ce dont nous pourrions tirer profit aujourd'hui en matière de politique éducative. Que s'est-il passé en effet ? La hausse des taux de réussite aux examens a permis à une proportion significative de personnes (notamment parmi celles qui étaient nées en 1948 et 1949) de poursuivre leurs études plus longtemps qu'elles n'auraient pu le faire dans d'autres circonstances. Parmi les étudiants et les lycéens ayant traversé les évènements, tous n'ont pas été également affectés par ce relâchement des outils de sélection, loin de là. Seuls ont été vraiment et durablement affectés ceux qui se trouvaient à un moment clef de leur scolarité (le bac, les premières années du supérieur) et qui – ayant déjà redoublé – n'étaient plus très loin de devoir renoncer définitivement à poursuivre leurs études. Le relâchement de la sélection a bel et bien permis à ces étudiants-là (par exemple, ceux nés en 1949 et qui étaient encore en terminale en 1968) de poursuivre leurs études plus longtemps qu'ils n'auraient pu le faire s'ils étaient nés un an plus tôt ou un an plus tard.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Lorsqu'on suit ces « élus » dans le temps, on s'aperçoit que cette opportunité s'est traduite, des années plus tard, par un surcroît de salaires et de réussite professionnelle par rapport aux étudiants qui, nés un an plus tôt ou plus tard, n'avaient pas eu la chance de se trouver au bon endroit du système éducatif au bon moment de son histoire, celui des événements. De fait, à ceux qui auraient été le moins susceptibles de réussir en temps normal, le relâchement de la sélection ouvrit les portes d'un destin économique et social relativement inespéré. Mieux : nous montrons que ces bénéfices d'opportunité se sont encore répercutés sur le destin social de leurs enfants, par un effet du rapport entre l'éducation des parents et la réussite scolaire de leur descendance directe.

L'enseignement est donc double : les événements de 1968 ont eu un effet positif prolongé sur les cohortes dont ils ont le plus directement affecté les scolarités, ainsi que sur leurs enfants. En dépit des innombrables études réalisées sur cette période, en dépit même des vives polémiques qui opposent régulièrement les défenseurs et les adversaires de 68, ce fait a rarement été souligné : il est passé, pour ainsi dire, inaperçu. Les événements de 68 constituent pourtant un exemple historique relativement rare – et très précieux pour l'analyse économique des enjeux liés à la formation des individus –, celui d'une situation où, pour des raisons tout à fait circonstancielles, les seuils d'exigence du système d'enseignement supérieur ont été ponctuellement abaissés, permettant à ceux qui restaient d'ordinaire à sa porte (notamment les enfants des classes moyennes) d'entrer à l'université ou de prolonger de plusieurs années leur cursus.

C'est pourquoi le « cas 68 » devrait être considéré comme le laboratoire d'une expérience décisive dans tous les pays qui s'interrogent aujourd'hui sur l'opportunité d'une ouverture plus large de l'accès à l'enseignement supérieur. Il suggère notamment que faciliter l'accès à l'université aux personnes qui aujourd'hui restent à son seuil et leur permettre d'y poursuivre des études peut entraîner pour elles des bénéfices tout à fait notables sur le marché du travail. Il suggère également que, ces bénéfices se transmettant à la génération suivante, cette stratégie peut avoir une influence à long terme sur le niveau général de la population en âge de travailler.

Le cercle vertueux qu'ont mis en place sans le savoir les événements de Mai 68 permet d'identifier l'effet causal des qualifications universitaires sur les trajectoires socioprofessionnelles des personnes qui seraient précisément les premières bénéficiaires d'une ouverture de l'enseignement supérieur. Mais, de manière plus générale, il permet aussi d'éclairer d'un jour nouveau un certain nombre de questions classiques chez les économistes qui s'intéressent à l'édu-

cation : quel est l'impact réel de la formation sur des paramètres du marché du travail comme le salaire ? Y a-t-il une relation de causalité entre l'éducation des parents et celle de leurs enfants ?

D'un point de vue théorique, on sait qu'il est difficile d'identifier les effets de l'éducation sur les résultats futurs des personnes et des familles concernées. Les individus ayant réussi dans le supérieur possèdent *a priori* de nombreux attributs spécifiques qu'il est difficile de prendre en compte, ne serait-ce que parce qu'ils sont difficiles à mesurer (meilleur contexte familial, revenus et patrimoine des parents plus élevés, etc.). Du coup, il n'est pas certain qu'il faille interpréter le fait qu'ils aient de bons résultats sur le marché du travail et des enfants qui réussissent à l'école comme une conséquence de leur surcroît de formation plutôt que comme un effet de ces attributs spécifiques non observés[2]. L'idéal, pour sortir de cette aporie, serait de disposer d'expériences contrôlées en vraie grandeur où un échantillon de candidats malheureux au bac, par exemple, seraient tirés au sort, se verraient donner le droit d'entrer à l'université malgré ses notes insuffisantes et seraient ensuite suivis tout au long de leur carrière, puis comparés à un second échantillon de candidats « malheureux » à qui le droit d'entrer à l'université n'aurait pas été accordé. Il va de soi que ce type d'expérience est difficile à envisager.

Le champ d'expérience ouvert par mai 1968 nous offre toutefois un équivalent presque parfait de cet idéal expérimental. Les individus (notamment redoublants) qui passèrent leurs examens en 1968 connurent en effet un sort assez différent de ceux qui les passèrent au même âge en 1967 ou en 1969, et ces différences de réussite ne peuvent être raisonnablement attribuées à rien d'autre qu'à un accident de l'histoire ou, pour le dire autrement, au fait d'être « tombé au bon moment » (sauf à considérer que, par une double coïncidence, le « cru 68 » fût composé d'une écrasante majorité de surdoués). Nous nous servons également du fait que les étudiants issus des classes moyennes étaient surreprésentés parmi ceux qui étaient éliminés à l'entrée du supérieur ou à la fin du secondaire (les classes populaires n'allaient pas dans le secondaire et les classes supérieures entraient plus facilement à l'université). Au sein des cohortes les plus directement touchées par la désorganisation des examens (1948 et 1949), les étudiants issus des classes moyennes furent ainsi ceux qui bénéficièrent le plus de la désorganisation des examens. L'étude comparée des étudiants issus des classes moyennes et des autres classes sociales jettera une lumière complémentaire sur l'effet propre d'un surcroît de formation sur les destins. Ainsi, nous utilisons les événements de 68 comme un cadre quasi-expérimental pour analyser les effets d'un choc exogène touchant la réussite

scolaire, sur les résultats futurs de la génération affectée et sur ceux de ses enfants.

Replacée dans le contexte de la littérature spécialisée internationale, notre étude n'est pas la première à s'appuyer sur une modification du contexte scolaire pour essayer de quantifier l'impact de la formation sur les destins (voir par exemple Hamon et Walker, 1995). L'intérêt particulier de notre quasi expérience tient à ce qu'elle correspond à un choc limité dans le temps et pas vraiment anticipé (ni anticipable) par les familles et les étudiants. Le choc de 1968 sur les examens a été très ponctuel : en 1969, le taux de réussite au bac était de nouveau proche de 60%[3], comme avant 1968. Il faudra attendre les années quatre-vingt pour retrouver les taux de réussite proches de 80% observés en 1968. La plupart des réformes étudiées dans la littérature (par exemple, l'augmentation de la scolarité obligatoire) correspondent à des chocs beaucoup moins ponctuels, beaucoup plus durables. Il est difficile d'exclure que de tels chocs permanents ne modifient pas de fond en comble les comportements dans le système éducatif, ce qui rend finalement problématique l'interprétation de l'évolution des comportements avant et après le choc. L'un des intérêts de notre cadre expérimental est d'éviter ce problème, bien souligné par David Card (2001).

Une dernière dimension de cette réflexion mérite d'être mise en exergue ici : nous nous concentrons sur les bénéfices de la formation supérieure, lesquels ont très rarement fait l'objet d'une investigation approfondie de type quasi expérimental. La littérature existante s'est avant tout attachée à évaluer les effets des années passées au collège (via l'analyse des variations de la durée de la scolarité obligatoire notamment), beaucoup moins à évaluer l'effet d'une démocratisation de l'enseignement supérieur. Or, il est loin d'être évident que ces deux formes d'expansion du système éducatif produisent les mêmes effets. De fait, comparée aux travaux disponibles, notre étude suggère qu'un même surcroît de formation produit une amélioration des destins professionnels et familiaux plutôt plus importante lorsqu'il s'agit d'un surcroît de formation supérieure accordé à des bacheliers, que lorsqu'il s'agit d'un surcroît de formation secondaire accordée à des collégiens.

I. Description

Mai 68 et les examens

En 1968, une vague de contestations étudiantes s'abat sur l'Europe, le Japon et les Etats-Unis. Jusqu'en mai 68, la France semble faire exception : elle ne connaît pas de mouvements étudiants de masse (Touraine, 1971). C'est pourquoi les événements de mai prirent tout le monde par surprise, y compris les étudiants les plus engagés. On se souvient du désormais célèbre éditorial paru dans *Le Monde* en mars 68, « La France s'ennuie » : « Les Français (...) ne participent pas, directement ou indirectement, aux grandes convulsions qui agitent le monde... »[1].

L'étincelle qui mit le feu aux poudres fut la décision de fermer l'Université de Nanterre le 2 Mai (à la suite de mois de conflits entre les étudiants et les dirigeants de cette université), ainsi que la réponse musclée de la police lors de la manifestation qui suivit à la Sorbonne. Les manifestations firent rapidement boule de neige, des universités parisiennes au reste de la France. Puis les ouvriers s'engagèrent : « il n'y a qu'en France que la révolte des étudiants trouva une réponse auprès des travailleurs... ce qui précipita la plus grande grève générale de l'histoire nationale, et paralysa l'économie... » (Singer, 2000). Plus de 10 millions de travailleurs français s'engagèrent dans des grèves – pratiquement les deux tiers de la population active. De Gaulle dut dissoudre l'Assemblée Nationale et de nouvelles élections législatives furent organisées en juin. Et ces décisions mirent fin à la brève révolution de mai.

Pris dans la tourmente des événements, le baccalauréat et les examens universitaires furent complètement désorganisés et devinrent un aspect important des négociations entre l'administration et les étudiants. Ces derniers exercèrent très vite une pression considérable pour que les examens soient « allégés ». Le journal *Le Monde* qui couvrit largement le débat sur les procédures d'examens de cette année-là, détaille les nombreux délais et modifications apportés à ces procédures dans différentes institutions de l'ensemble du pays. Les citations suivantes sont tirées des propos des représentants étudiants : « les examens ne doivent pas être supprimés : cela pénaliserait les étudiants qui ont besoin de leur diplôme » ; « les examens ne doivent pas être aussi difficiles que d'habitude : cela pénaliserait les étudiants qui ont consacré leur temps à la lutte pour une université meilleure »[2]. Bousculées et soucieuses de canaliser le mouvement, les autorités durent bien souvent céder à ces revendications en faveur d'examens allégés.

Figure 1: Evolution du nombre de bacheliers et de la taille des cohortes (en gras).

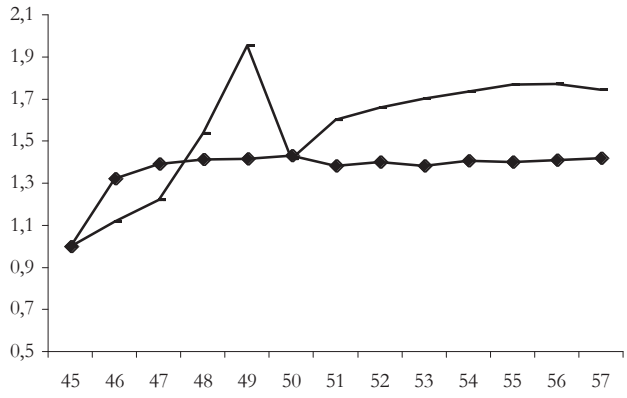

Légende : les losanges représentent la taille des cohortes, et les traits le nombre de bacheliers par cohorte de naissance.
Source : Ministère de l'Education Nationale (pour le nombre de bacheliers) et INSEE (pour la taille des cohortes). Le nombre des bacheliers rapporté à la cohorte t correspond au nombre de bacheliers enregistrés à la date t+19 (19 étant l'âge médian des candidats). Les deux séries sont normalisées à 1 en 1945.

Le déroulement du baccalauréat de 1968 en fournit un bon exemple. Le bac parachève la scolarité secondaire, mais surtout donne accès à l'enseignement supérieur et correspond en ce sens bel et bien au premier des examens universitaires français. On le sait, il comporte normalement plusieurs examens oraux et écrits, étalés sur plusieurs jours. En mai 68, on annonça d'abord que l'examen du bac serait repoussé (le 24 mai), mais cette première annonce fut finalement suivie d'une seconde, selon laquelle on se contenterait d'épreuves orales, concentrées pour chaque candidat le même jour. Les candidats seraient par ailleurs informés de leurs résultats le jour même, ce qui impliquait que, les examinateurs se trouvant dispersés dans des endroits différents, ils ne se consulteraient pas mutuellement avant de mettre la note finale (normalement, une commission nationale se réunit pour harmoniser les procédures de notation). Conséquence de tout cela : le nombre de lauréats en 68 fut d'environ 30% supérieur aux années immédiatement précédentes et suivantes, alors que la taille des cohortes de naissance correspondantes était à peu près stable durant cette période (voir figure 1).

Le relâchement des procédures d'examen en 68 fut également perceptible dans l'université, notamment pour les examens de première et de deuxième années, traditionnellement les plus sélectifs. La réussite de ces deux premières années donne droit à un diplôme universitaire nécessaire pour poursuivre en licence ou en maîtrise. Nous avons réalisé une enquête systématique dans les archives des journaux : on y trouve une foule d'exemples illustrant les difficultés rencontrées par les administrations universitaires pour organiser les exa-

mens en temps et en heure. Dans la plupart des universités, il fut pratiquement impossible d'organiser des examens normaux sans reports ni adaptations diverses. Par exemple, les Brevets de Technicien Supérieur furent délivrés aux étudiants sans examens spécifiques en 68 : la décision de délivrer ou non le diplôme fut prise en référence au travail réalisé par le candidat tout au long de ses deux ans d'études[3].

Mai 68 et les diplômes

Des examens ponctuellement plus faciles ne bénéficient pas de la même façon à tous les étudiants. Certains les auraient de toute façon réussis, faciles ou difficiles. D'autres auraient échoué, mais auraient réussi l'année suivante après un redoublement. Les seuls étudiants véritablement affectés par un relâchement ponctuel du niveau d'exigence aux examens sont ceux qui, en temps normal, auraient échoué et abandonné leurs études.

Chaque année, une certaine proportion d'étudiants – généralement ceux qui ont déjà redoublé une année – échouent et quittent le système éducatif, alors qu'ils y seraient sans doute restés si les examens avaient été plus faciles. L'effet d'un relâchement significatif, mais ponctuel, du niveau d'exigence aux examens sur une cohorte d'étudiants est donc d'autant plus important que cette cohorte contient (au moment du relâchement) une forte proportion d'étudiants ainsi en difficulté. C'est pourquoi on peut *a priori* supposer que les événements de 68 ont d'abord affecté (a) les étudiants nés entre 1947 et 1950, c'est-à-dire les cohortes qui se trouvaient au moment des événements face aux caps les plus sélectifs du système (soit en terminale, soit encore au tout début de leur parcours dans l'enseignement supérieur), et (b), au sein même de ces cohortes, les étudiants qui se trouvaient à la limite d'échouer définitivement et de renoncer à poursuivre plus avant leurs études.

Cette intuition peut être vérifiée avec l'Enquête Emploi des années 1990, 1993, 1996 et 1999[4]. Cette enquête constitue un large échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Le nombre de personnes qui y répondent pour chaque cohorte est d'environ 10 000 pour les échantillons considérés. Dans la suite, nous nous concentrons sur les résultats des hommes, et laissons pour un prochain article l'analyse de l'impact des événements de 68 sur les résultats des femmes.

L'effet induit par Mai 68 sur la répartition des diplômes est illustré par le tableau 1. Il montre la proportion de salariés de sexe masculin dans chaque cohorte possédant : le bac ou un diplôme équivalent au bac mais pas plus ; un

diplôme de niveau bac + 2 ; au moins une qualification de niveau licence, c'est-à-dire supérieure à bac + 2. Un certain nombre de faits intéressants ressortent de ce tableau. Premièrement, la proportion de salariés qui possèdent au moins le bac est la même pour ceux qui sont nés en 1946 et pour ceux qui sont nés en 1952. Deuxièmement, la majorité des salariés qui possèdent le bac selon l'Enquête obtiennent par la suite une qualification supérieure à l'université, mais ce pourcentage est significativement plus élevé pour les étudiants nés entre 1947 et 1950 que pour les étudiants nés immédiatement avant ou immédiatement après cette période. De fait, on constate un accroissement significatif de la proportion de salariés possédant au moins un diplôme universitaire (bac + 2), avec un pic pour la cohorte de 1949 (soit ceux qui avaient 19 ans en 1968). La proportion de bac + 2 est de 2,7 points plus élevée pour ceux nés en 1949 que pour ceux nés en 1946 ou 1952, soit un accroissement d'environ 16% de cette proportion pour cette cohorte particulière-là. Pour ceux qui possèdent une licence ou plus (supérieur à bac + 2), le pic concerne la cohorte de 1948. Dans l'ensemble, la cohorte la plus touchée est celle de 1949, c'est-à-dire ceux qui avaient 19 ans en 1968.

Tableau 1 : Répartition des diplômes selon l'année de naissance (salariés masculins)

	Niveau Bac, mais pas au-delà.	Diplôme >Bac		
		Tous	Bac+2	>Bac+2
1946	**9.9**	**17.4**	**6.3**	**11.0**
	(0.4)	**(0.6)**	**(0.3)**	**(0.5)**
1947	9.0	18.8	7.1	11.8
	(0.4)	(0.6)	(0.4)	(0.5)
1948	9.1	19.0	6.9	12.1
	(0.4)	(0.6)	(0.4)	(0.5)
1949	**9.8**	**20.3**	**8.6**	**11.6**
	(0.4)	**(0.6)**	**(0.4)**	**(0.5)**
1950	9.8	18.4	8.0	10.4
	(0.4)	(0.6)	(0.4)	(0.5)
1951	9.8	17.9	7.5	10.4
	(0.4)	(0.6)	(0.4)	(0.5)
1952	**9.8**	**17.8**	**7.3**	**10.4**
	(0.4)	**(0.6)**	**(0.4)**	**(0.5)**

Source : Enquête Emploi 1990, 1993, 1996, 1999. Salariés de sexe masculin.

En théorie, on passe le bac à 18 ans. En pratique, la majorité des étudiants redoublent au moins une année, soit à l'école primaire soit au collège, et passent le bac à l'âge de 19 ans. Pour les cohortes qui nous intéressent, l'âge médian (et moyen aussi) des candidats au bac est bel et bien de 19 ans. Cela

signifie qu'une proportion significative de la cohorte de 1949 préparait effectivement le bac en 1968[5]. Précisément, environ 10% de la cohorte de 1949 se trouvait dans cette situation (voir l'Annexe). Etant donné que le taux de réussite à cet examen augmenta d'environ 30%, les événements de 68 ont permis à une fraction significative de ces étudiants d'obtenir leur sésame pour l'université et de prolonger de plusieurs années leur cursus scolaire. Comme le démontrent les chiffres du Tableau 1, la très grande majorité réussirent même à décrocher un diplôme universitaire de premier cycle, voire davantage[6].

Un second groupe de personnes nés en 1949 aurait pu être affecté : ceux qui étaient déjà dans l'enseignement supérieur en 1968. Ce groupe, plus petit, composé d'individus ayant passé leur bac à 18 ans ou avant, constitue environ 7% de la cohorte 1949 selon l'enquête « Formation et Qualification Professionnelle » (FQP). Les étudiants qui entrent dans l'enseignement supérieur sans avoir redoublé à l'école se retrouvent fréquemment dans les institutions les plus prestigieuses (prépas, médecine), et une très vaste majorité d'entre eux (plus de 90% selon FQP) obtiennent au moins un diplôme universitaire. L'impact des événements sur la qualification universitaire finale de ce groupe n'a donc pu être que marginal : évènements ou pas, la très grande majorité aurait de toute façon poursuivi leur chemin.

Au total, parmi ceux qui sont nés en 1949, le seul groupe dont le parcours scolaire ait été substantiellement affecté par les événements de Mai 68 correspond aux étudiants en fin d'études secondaires, qui allaient passer leur bac et avaient déjà redoublé une fois pendant leur scolarité. Comme le montre le Tableau 1, les événements de Mai n'ont pas seulement permis à une fraction significative d'entre eux (plus du quart, soit 2,5% de la cohorte) de passer avec succès leur bac, ils leur ont également donné la possibilité de continuer leurs études et par la suite d'obtenir une qualification universitaire. Nés un an plus tôt ou un an plus tard, ces mêmes personnes auraient quitté le système éducatif sans être bachelier.

Dans la suite nous nous concentrerons surtout sur les résultats de la cohorte de 1949 et les comparerons à ceux des cohortes nées en 1946 et 1952, dont les scolarités n'ont pu être que très marginalement touchées par les événements de 68. Cette comparaison permet d'identifier l'effet réel des années passées dans le supérieur pour le groupe d'étudiants situés juste en-dessous, en termes de capacités scolaires, de niveau requis pour obtenir le baccalauréat en temps normal, et qui ne l'auraient pas obtenu si ce niveau minimum n'avait pas été brutalement abaissé en 1968.

La répartition des diplômes au sein des cohortes de 1968

Les événements de Mai 1968 ont modifié les scolarités des cohortes d'étudiants qui se trouvaient alors à des moments particulièrement sélectifs du système scolaire, c'est-à-dire les cohortes nées entre 1947 et 1950. Les membres de ces cohortes n'ont toutefois pas tous été affectés de la même façon par les événements. Plus précisément, seuls les étudiants qui se trouvaient alors à un point de rupture dans leur scolarité ont été réellement affectés, c'est-à-dire les étudiants qui n'auraient pas pu obtenir leurs examens s'ils les avaient passés un an plus tôt ou plus tard, et auraient alors renoncé à poursuivre leurs études. Il est possible de mieux identifier ces étudiants en analysant la distribution des diplômes en fonction de leur origine sociale.

Table 2 : Proportion de salariés masculins possédant un diplôme universitaire, en fonction de l'origine sociale et de la cohorte de naissance.

	Origine Sociale						
Cohortes de naissance	Classes Moyennes			Autres Classes Sociales			Rel. Odd ratios (*)
	Artisans-Commerçants	Employés	Tous	Ouvriers, Agriculteurs	Cadres	Tous	
1946	21.8	15.7	18.2	8.8	47.2	17.1	1
1947	25.9	20.9	22.9	9.1	49.8	17.4	1.30
1948	25.6	22.5	23.8	10.1	44.1	17.4	1.37
1949	**29.1**	**23.1**	**25.7**	**10.2**	**49.2**	**18.5**	**1.40**
1950	27.4	17.9	21.7	9.6	45.4	17.4	1.21
1951	26.4	19.1	22.1	8.6	47.3	16.6	1.31
1952	22.9	20.2	21.3	9.3	44.9	16.6	1.12

(*) Si qt dénote la probabilité de détenir un deug pour les travailleurs nés en t et provenant d'une famille de classe moyenne, et pt dénote la probabilité pour les travailleurs d'autres classes sociales, ensuite les probabilités relatives considérées peuvent s'écrire [qt(1-pt)/ pt(1-qt)]/ [q46(1- p46)/ p46(1-q46)].

La dernière colonne indique les changements dans les probabilités relatives dans l'ensemble des cohortes. Dans les années 60 et au début des années 70, la plupart des enfants issus des groupes les plus défavorisés sur le plan socio-économique quittaient l'école avant d'avoir passé le baccalauréat. A l'opposé, les enfants issus des groupes socio-économiques les plus favorisés avaient les plus grandes chances d'obtenir leur bac et d'entrer à l'université[7]. Dans une situation intermédiaire, les enfants de la classe moyenne avaient plus de chances que le premier groupe de continuer dans le secondaire, mais moins que le second

de réussir les examens nécessaires pour entrer dans le supérieur[8]. Par exemple, en se basant sur l'Enquête Emploi, on observe que les fils des pères de classe moyenne (d'employés ou d'artisans commerçants) étaient ceux qui avaient le plus de chance d'obtenir leur BEPC sans obtenir ensuite leur bac (voir Annexe). Il s'ensuit que les étudiants dont la scolarité a été réellement affectée par Mai 1968 sont moins vraisemblablement issus d'un groupe socio-économique défavorisé (dans lequel on quitte l'école sans passer le bac) ou d'un groupe socio-économique favorisé (dans lequel on a moins de difficulté à obtenir ses examens). Ils sont plus vraisemblablement issus de la classe moyenne.

Le Tableau 2 illustre cette hypothèse. Il démontre que l'effet des événements de 68 a été nettement plus important pour les salariés issus d'une famille de classe moyenne (i.e., père artisan, commerçant ou employé), que pour les salariés provenant d'autres groupes sociaux. L'écart de probabilité d'obtenir un diplôme universitaire entre un salarié issu d'une famille de classe moyenne et un salarié issu d'une famille d'une autre classe sociale augmente d'environ 40% entre 1946 et 1949, puis décroît de 28% entre 1949 et 1952 (voir la dernière colonne du Tableau 2). Autrement dit, on constate un pic très significatif dans le différentiel de diplômés entre milieux sociaux pour les cohortes les plus affectées par les événements de 68. Les événements ont donc bien été particulièrement importants pour les étudiants nés en 1949 issus de familles de classe moyenne. Dans la suite, nous analyserons si ce différentiel de formation se traduit par un différentiel de performances sur le marché du travail. Au sein de la cohorte 1949, les scolarités des fils de la classe moyenne ont particulièrement bénéficié des événements. Constate-t-on qu'ils ont par la suite également mieux réussi que les enfants des autres classes sociales de la même génération ?

Notes

[1] Environ 15% des salariés masculins de notre échantillon occupent ce type de postes. Leur salaire est en moyenne deux fois supérieur à celui des autres salariés. Dans le contexte français, la différence entre cadre et non-cadre capte des différences de salaire actualisé, les positions de cadre étant beaucoup moins exposées à des ruptures involontaires que les autres.

[2] Par convention, la variable « nombre d'années d'études supérieures » vaut 3 pour les travailleurs possédant le bac seulement (3 correspondant aux 3 années de lycée), 5 = 3 + 2 pour les travailleurs de niveau bac + 2, et 7 = 5 + 2 pour les travailleurs de niveau supérieur à bac + 2. Les résultats sont très robustes à des variations autour de cette convention.

[3] On obtient des résultats qualitativement similaires quand on mesure l'éducation en fonction de la possession ou non d'un Deug par les travailleurs.

[4] voir Card, 2001.

[5] Analysant le cas anglais, Harmon et Walker (1995) évaluent toutefois des effets très similaires aux nôtres, de l'ordre de 15%.

II. L'effet de la formation universitaire sur les salaires et le destin professionnel

Il est extrêmement difficile de mesurer l'effet réel de la formation sur les destins professionnels. En toute rigueur, il faudrait pouvoir comparer les destins actuels des individus avec ce qu'auraient été ces destins si ces mêmes individus avaient été moins formés, tâche par définition impossible. Dans certaines conditions, un choc historique ponctuel comme celui de mai 1968 permet toutefois d'apporter une réponse partielle, mais plausible, à cette question fondamentale. Dans cette section, nous allons analyser le destin particulier de ceux qui ont reçu un surcroît de formation universitaire pour la simple raison qu'ils avaient 19 ans en 1968 et non pas juste avant ou juste après.

Figure 4: Effets nets de la cohorte de naissance sur la probabilité d'obtenir au moins un Deug et sur la probabilité d'occuper un poste de cadre.

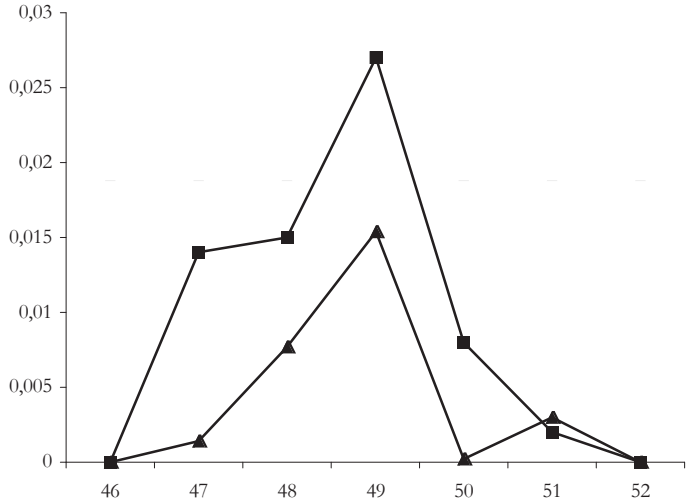

Légende : Les carrés représentent les effets de la cohorte de naissance sur la probabilité d'être diplômés du supérieur, et les triangles les effets de la cohorte de naissance sur la probabilité d'être cadre.

Dans l'hypothèse où cette génération particulière de bacheliers n'était ni plus ni moins douée que celle qui eut 19 ans juste avant 1968 ou juste après, cette analyse permet de jeter une lumière inédite sur l'impact proprement causal

d'un surcroît de formation universitaire pour ceux qui en temps ordinaire seraient restés aux portes de l'université.

La définition théorique du paramètre estimé ainsi que le domaine de validité des estimateurs utilisés ne seront pas explicités dans cette version de notre étude qui se veut la plus accessible possible. Le lecteur intéressé pourra se reporter aux versions académiques disponibles en anglais.

L'essence de nos résultats peut être illustrée très simplement. La figure 4 montre les différentiels existants entre cohortes dans la probabilité d'obtenir un diplôme universitaire et dans la probabilité d'occuper un poste de cadre[1] (une fois éliminé l'effet des tendances affectant ces deux probabilités). Les deux séries présentent un profil en cloche qualitativement très voisin : c'est pour la génération 1949 que l'on constate simultanément le surcroît le plus net de diplômés et de cadres. Aussi simple soit-elle, cette analyse fournit un premier élément de preuve de la relation causale existant entre le surcroît de formation reçu par les personnes et leurs destinées sociales.

Tableau 3 : Impact de la cohorte de naissance sur le diplôme, les salaires et le statut professionnel (salariés masculins).

	Bac seulement	*Bac +2* ou plus	*>bac+2*	Nombre d'années d'études supérieures*	Salaires
1947	-.009 (.006)	.014	.008	.06	.006
		(.008)	(.006)	(.05)	(.010)
1948	**.007**	**.015**	**.012**	**.08**	**.031**
	(.006)	**(.008)**	**(.006)**	**(.05)**	**(.010)**
1949	**-.001**	**.027**	**.009**	**.15**	**.021**
	(.006)	**(.008)**	**(.006)**	**(.05)**	**(.010)**
1950	-.001	.008	-.002	.03	.005
	(.006)	(.008)	(.006)	(.05)	(.010)
1951	-.005	.002	-.001	.01	.003
	(.006)	(.008)	(.006)	(.05)	(.010)
Trend	-.000	.001	-.001	.005	.010
	(.001)	(.008)	(.001)	(.010)	(.002)
Age	-.000	.001	.0002	.004	.023
	(.001)	(.008)	(.0006)	(.005)	(.001)
N	26370	26370	26370	26370	26370

Source : LFS, 1990, 1993, 1996 et 1999.
Echantillon : Salariés de sexe masculin nés entre 1946 et 1952

Une analyse plus complète de l'impact de la cohorte de naissance sur les diplômes, d'une part, et la situation sur le marché du travail, d'autre part, est fournie par le Tableau 3. Les colonnes (1) à (3) quantifient les différences de diplômes entre cohortes de naissance (les cohortes 1946 et 1952 étant prises comme références), une fois prises en compte et éliminées les tendances temporelles et les effets d'âge affectant les probabilités d'obtention des différents diplômes. Les

diplômes analysés sont les mêmes que précédemment. Le tableau propose également une analyse où les diplômes sont convertis en un nombre équivalent d'années d'études supérieures[2] (colonne 4). Dans les colonnes 5 et 6, on a reporté cette fois les différences de salaires et probabilités d'être cadre entre cohortes, ces différentiels étant là encore calculés après contrôle des tendances temporelles et des effets d'âges.

Les résultats révèlent que le fait d'être né dans une cohorte particulièrement affectée par le relâchement des examens observé en 1968 a un impact positif significatif non seulement sur le niveau de diplôme finalement obtenu, mais également sur les salaires et la probabilité d'être cadre. On constate ainsi une prime de salaire comprise entre 2 et 3% pour ceux qui sont nés en 1948 ou 1949 par rapport aux cohortes adjacentes. On constate également une probabilité supérieure d'être cadre pour ceux qui sont nés en 1949.

Tableau 4 : Evaluation de l'effet causal de la formation sur les salaires et le statut professionnel (instrument d'identification : cohorte de naissance).

	Salaires (log)		**Probabilité d'être cadre**	
	OLS	IV	OLS	IV
Années d'études supérieures*	.09	.14	.10	.10
	(.002)	(.06)	(.001)	(.04)
Trend cohorte	.010	.010	-.006	-.006
	(.002)	(.02)	(.001)	(.001)
Age	.023	.023	.003	.003
	(.001)	(.002)	(.001)	(.001)
N	11171	11171	11171	11171
R-carré	.25	.04	.36	.01

Source : LFS 1990, 1993, 1996 et 1999.

Echantillon : Salariés de sexe masculin nés en 1946, 1949 ou 1952.

Parmi les générations ayant traversé les événements de Mai 1968, certaines ont été plus particulièrement affectées par la désorganisation des examens et ont bénéficié d'un surcroît spécifique de formation universitaire (typiquement les cohortes 1948 et 1949). Le tableau 3 révèle que ce sont aussi ces générations particulières-là qui ont par la suite le mieux réussi leur parcours professionnel. Dans la mesure où la répartition des bénéfices de la désorganisation des examens entre les étudiants représente bien un accident de l'histoire, ce parallélisme est un indice très clair de l'effet causal d'un surcroît de formation supérieure, notamment pour les étudiants qui à l'époque seraient – sans mai 1968 – restés aux portes de l'université.

Le tableau 4 s'attache à mieux quantifier cet effet propre de la formation. Les colonnes 1 et 3 donnent la mesure habituellement utilisée, à savoir la différence de salaire observée en moyenne entre personnes diplômées et non diplômées. Elles confirment que les personnes les plus diplômées reçoivent des salaires plus élevés (10% plus élevés par année réussie dans l'enseignement supérieur) et sont plus souvent cadres (probabilité 10% supérieure par année réussie). Les colonnes 2 et 4 utilisent la quasi expérience de Mai 1968 pour évaluer la mesure dans laquelle il s'agit d'un effet causal. Pour le dire simplement, l'évaluation proposée par ces colonnes 2 et 4 de l'effet de l'éducation correspond au rapport entre le surcroît de salaire ou d'accès à l'encadrement reçu par la cohorte 1949 (par rapport à 1946 et 1952) et le surcroît de formation reçu par cette même cohorte du fait du bénéfice particulier qu'elle a pu tirer de la désorganisation des examens. Les résultats indiquent que chaque année supplémentaire passée à l'université a eu pour effet causal d'augmenter le salaire d'environ 14%, et la probabilité d'occuper une fonction professionnelle supérieure de 10%[3]. Le surcroît d'éducation reçu par ceux qui étaient sur le point d'être éliminés au seuil de l'université a eu un effet très significatif sur leurs carrières professionnelles ultérieures, et cet effet causal local (local au sens où il concerne un segment particulier de la population étudiante) est plutôt plus important que l'effet traditionnellement estimé par les techniques non-expérimentales (soit en considérant simplement la différence moyenne de salaire observée à chaque date entre personnes formées et non formées). Le fait que les techniques « non expérimentales » amènent plutôt à sous-estimer les bénéfices réels locaux de la formation est un résultat assez courant dans la littérature spécialisée[4]. Ce fait a plusieurs explications possibles. Dans notre cas, il indique probablement que c'est précisément pour les étudiants au bord de la rupture en fin de scolarité secondaire que les bénéfices d'un surcroît de formation sont les plus importants. Les analyses non-expérimentales correspondent à une forme de moyenne des effets locaux de l'éducation dans la population tandis que les analyses expérimentales mesurent souvent un aspect particulier de la répartition de ces effets causaux locaux dans la population.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les étudiants issus des classes moyennes étaient sur-représentés dans les segments de la population dont les destins scolaires ont été le plus affectés par la désorganisation des examens en Mai 1968. Une autre stratégie d'évaluation de l'effet causal de l'éducation consiste donc à comparer le destin social des personnes nées en 1949 d'une famille de classe moyenne, avec celui des personnes nées la même année dans un autre milieu social. Le Tableau 5 détaille cette analyse. La première colonne confirme ce que révélait déjà le Tableau 2, à savoir que les enfants de 1949 issus

Tableau 5 : Evaluation de l'effet causal de la formation sur les salaires et le statut professionnel (instrument d'identification : interaction entre origine sociale et cohorte de naissance).

	Première étape niveau Années Etudes Sup.	**Forme réduite** (Log) salaire	Cadre	**IV** (Log) salaire	**IV** Cadre
Années d'études supérieures	-	-	-	.17 (.07)	.10 (.05)
Cohortes					
Classe Moyenne*1949	.34 (.12)	.060 (.024)	.034 (.020)	--	--
1949	.12 (.06)	.045 (.013)	-.005 (.010)	.02 (.02)	-.017 (.013
Classe moyenne*1952	.27 (.12)	.004 (.025)	.007 (.020)	-.04 (.02)	-.019 (.015
1952	.04 (.07)	.074 (.015)	-.025 (.012)	.07 (.02)	-.029 (.010
Age	.013 (.006)	.024 (.001)	.004 (.001)	.022 (.002)	.003 .001
Origine sociale					
Cadre	3.42 (.13)	.53 (.03)	.46 (.02)	-.07 (.26)	.12 (.17
Prof. Intermédiaire	1.68 (.12)	.35 (.03)	.21 (.02)	.06 (.13)	.04 (.09
Artisan Commerçants	.72 (.15)	.22 (.03)	.11 (.02)	.09 (.07)	.04 (.05)
Employés	.36 (.14)	.19 (.03)	.05 (.02)	.12 (.05)	.01 (.03)
Agriculteurs	-.03 (.12)	.03 (.02)	-.04 (.02)	.04 (.03	-.03 (.02)
Ouvriers	-.31 (.11)	.05 (.02)	-.05 (.02)	.10 (.03	-.02 (.02
N	11171	11171	11171	11171	11171

Source : LFS 1990, 1993, 1996 et 1999.

Echantillon : Salariés de sexe masculin nés en 1946, 1949 ou 1952.

des classes moyennes ont reçu un surcroît très significatif de formation universitaire par rapport aux enfants nés la même années dans un autre milieu social (ce surcroît s'élève en moyenne à 0.34 année de formation supérieure). La seconde et la troisième colonne révèlent qu'au sein de la cohorte 1949, ce sont également ces enfants des classes moyennes qui ont réussi les meilleures carrières, avec des salaires plus élevés (+6%) et un accès plus fréquent à l'encadrement (+3,4%). Il s'agit d'un nouvel indice fort de l'impact causal de l'édu-

cation ainsi que du fait que ce n'est pas tant d'avoir « fait » Mai 1968 qui a importé pour les carrières professionnelles, que de s'être trouvé par hasard au bon endroit du système éducatif au bon moment de l'histoire de ce système. Les deux dernières colonnes font le rapport entre le surcroît de réussite professionnelle et le surcroît de formation reçu par les enfants des classes moyennes nés en 1949 pour évaluer l'effet propre de la formation.

De façon fort intéressante, l'effet causal ainsi évalué est tout à fait similaire à celui estimé dans le précédent tableau. Il faut souligner qu'il n'y avait aucune nécessité à cela, les sources d'identification de l'effet causal de l'éducation étant totalement différentes (comparaison inter-cohorte dans le premier cas, intra-cohorte dans le second). Les deux analyses convergent pour indiquer que les années de formations universitaires ont un impact très significatif (de l'ordre de 15% par année validée) sur le destin social de ceux qui sont à la marge de pouvoir entrer dans l'université (et qui n'y entrent effectivement qu'à la faveur d'événements aussi exceptionnels que Mai 1968).

Nos estimations des effets d'un surcroît de formation se situent dans le haut de la fourchette des estimations produites dans la littérature spécialisée, lesquelles s'appuient essentiellement sur les modifications de la répartition des années de formation qui font suite aux réformes de la durée de la scolarité obligatoire[5]. Cela suggère que les effets d'un supplément de formation (dans le supérieur) pour ceux qui autrement caleraient au niveau du bac sont plutôt plus importants que les effets d'un surcroît de scolarité (au lycée) pour ceux qui autrement quitteraient l'école à la fin de la scolarité obligatoire.

La grande proximité des résultats des deux stratégies d'évaluation proposées est réconfortante. Le déverrouillage ponctuel de l'université a été tout à fait bénéfique à ceux des enfants de 1968 qui ont eu la chance de pouvoir en profiter. Cette leçon est toujours d'actualité à l'heure où l'on continue de s'interroger sur la pertinence des propositions suggérant d'amener le plus grand nombre de jeunes à fréquenter l'enseignement supérieur. Dans la partie suivante de cette étude, nous allons nous intéresser à une autre question, celle de l'impact de ce surcroît de formation reçu par une partie des étudiants de 1968 sur le destin de leurs enfants.

Notes

[1] *Le Monde*, 14 Mars 1968.
[2] Voir les propos rapportés dans *Le Monde* du 17 mai 1968 à l'issue de la commission dite « des examens » réunie à la Sorbonne par les étudiants.
[3] *Le Monde*, 25 juin 1968.

[4] L'échantillon de l'Enquête Emploi n'est renouvelé que d'un tiers chaque année. Nous avons donc pris des enquêtes espacées de trois ans pour constituer un échantillon d'observations indépendantes (i.e.,sans double interrogation du même individu). Nous n'utilisons pas les enquêtes menées avant 1990 car elles ne contiennent pas d'information sur les salaires.

[5] L'Enquête « Formation et Qualification Professionnelle » (FQP, 1993) confirme que l'âge médian des candidats au baccalauréat est de 19 ans, et montre que les étudiants qui préparaient le bac en 68 proviennent à 36% de la cohorte de 1949 ; 26% de la cohorte de 1950 ; 18% de la cohorte de 1948 ; 7% de la cohorte de l947 ; et 8% de la cohorte de 1951. L'enquête FQP est une enquête représentative des adultes français, beaucoup plus petite que l'empilement des enquêtes Emplois, mais comportant des questions rétrospectives très éclairantes sur le parcours scolaire des enquêtés.

[6] Une hausse des taux de passages d'environ 30% appliquée à 10% de la cohorte de 1949 implique qu'environ 3% de la cohorte a été affectée. Cet ordre de grandeur est cohérent avec l'accroissement des qualifications observé pour 1949 dans le Tableau 1 .

[7] Seulement 10% des fils de travailleurs manuels obtenaient le bac, contre deux tiers des fils de cadres.

[8] Comme pour d'autres pays, il est évident que la réussite scolaire et universitaire en France est fortement liée à l'origine sociale

III. L'effet des ressources parentales sur les scolarités des enfants

Une question centrale reste aujourd'hui de savoir si donner davantage de ressources aux parents les plus pauvres permettrait d'améliorer le destin de leurs enfants. Les politiques de redistribution sont-elles vraiment un levier pour lutter contre la persistance des familles dans la pauvreté au fil des générations, phénomène universel[1], même s'il se décline avec une intensité variable d'un pays à l'autre ? Répondre à cette question demande d'identifier l'effet proprement causal des ressources parentales sur les destins scolaires et sociaux des enfants, problème particulièrement difficile et controversé. On sait bien que les enfants des parents les mieux formés et les plus riches réussissent mieux que les autres, cela a été maintes fois démontré. Mais la relation est-elle bien de cause à effet ? Beaucoup aujourd'hui n'en sont guère convaincus. Ils pensent que la réussite des parents et la réussite des enfants ne sont que deux conséquences différentes d'une même histoire familiale réussie. Dans cette hypothèse, il ne sert à rien d'aider plus particulièrement les parents pauvres, leurs enfants échoueront de toute façon, la cause de l'échec des parents et des enfants est ailleurs.

Quelques articles récents ont cherché à éclairer empiriquement ces questions en étudiant l'impact sur le destin des enfants de réformes du système éducatif ayant affecté le niveau de formation des parents (Black et alii, 2003 ; Chevalier, 2004 ; Oreopoulos et alii, 2003). La plupart de ces études utilisent comme base d'identification les extensions de l'école obligatoire observées dans le passé dans de nombreux pays. Oreopoulos, Page et Stevens (2004) démontrent que le surcroît de formation initiale dont ont bénéficié les parents américains suite aux modifications de la scolarité obligatoire aux Etats-Unis ont été suivies de baisse très significative de la proportion d'échec scolaire chez les enfants. Dans le cas norvégien, lui aussi bien étudié, le surcroît de formation dont ont bénéficié les personnes les plus pauvres suite au relèvement de la scolarité obligatoire ne semble pas s'être accompagné, une génération plus tard, d'effets aussi sensibles sur le niveau scolaire des enfants (Black et alii, 2003)[2]. Les auteurs de l'étude norvégienne n'excluent cependant pas qu'une politique qui augmen-

terait les années passées à l'université (plutôt que les années passées dans le secondaire) puisse avoir un effet plus important. Nous avons l'occasion de tester cette hypothèse à la lumière des événements de 68. Ils ont précisément été l'occasion d'un surcroît inattendu de formation universitaire pour une partie de la population et les Enquêtes Emploi permettent aujourd'hui d'analyser le destin scolaire de leurs enfants.

De fait, le protocole de l'Enquête Emploi permet de construire de vastes échantillons représentatifs d'enfants de 15 ans avec une information détaillée sur le diplôme et le métier du père, ainsi que sur la classe fréquentée. Pour mesurer les performances scolaires des enfants, nous utiliserons essentiellement la différence observée entre la classe actuelle fréquentée et la classe normale dans laquelle l'enfant devrait se trouver étant donné son âge (en 3e, à 15 ans par exemple). Plus précisément notre principale mesure de l'« avancement scolaire » à 15 ans prendra la valeur 1 quand l'adolescent a un an d'avance, 0 quand il est dans la classe « normale », -1 quand il a une année de retard, et -2 quand il a deux années de retard.

Rappelons que le redoublement est une pratique très fréquente en France (plus de 40% des enfants sont en retard à 15 ans). Le Programme International d'Evaluation des Etudiants (PISA, conduit par l'OCDE) confirme par ailleurs l'existence de différences d'aptitudes scolaires considérables entre redoublants et non-redoublants, tant en Français qu'en Maths ou en Sciences. Mesuré en nombre d'écart-type de la distribution des scores obtenus aux tests, la différence redoublant/non-redoublant s'élève à 1.14, 1.26 et 1.17 en maths, lecture et sciences respectivement, ce qui est considérable (Murat et Rocher, 2003). Dans le contexte français, les différences d'avancement scolaire peuvent ainsi être considérées comme une mesure assez directe des différences d'aptitudes scolaires à âge donné.

Nous étudions l'échantillon des adolescents de 15 ans observés dans l'Enquête Emploi entre 1990 et 2001. Pour chacun, nous disposons d'informations sur la date de naissance, la classe fréquentée, le diplôme et le métier du père. En comparant l'âge et la classe fréquentée, nous savons s'ils ont ou non l'âge scolaire « normal » (c'est-à-dire s'ils sont en 3e). Pour ceux qui ne l'ont pas, nous pouvons savoir s'ils ont redoublé une ou deux classes (s'ils sont en 5e ou en 4e) ou s'ils ont un an d'avance (s'ils sont en 2nde).

Le tableau 6 présente une analyse du diplôme et de la position sociale des pères en fonction de leur cohorte de naissance et la met en parallèle avec une analyse de l'avancement scolaire des enfants en fonction de la même variable clef, c'est-à-dire la cohorte de naissance des pères. L'enjeu est double. En premier

lieu, il s'agit de savoir si le degré d'avancement scolaire des enfants se distribue selon la cohorte de naissance des pères de la même façon que les ressources culturelles et sociales des pères. En second lieu, la question est de vérifier si cette distribution des ressources des pères est cohérente avec ce que la première partie de l'étude nous a révélé, c'est-à-dire un surcroît de diplôme et de statut social pour les personnes ayant le plus directement bénéficié de la désorganisation des examens en 1968, notamment celles nées en 1948 et 1949.

Tableau 6 : La relation entre la cohorte de naissance du père, ses ressources socio-culturelles et les performances scolaires de son enfant.

	Ressources père		Performance scolaire enfant	
	Niveau Education Père	Père=Cadre	Avancement scolaire enfant	Avoir deux ans de retard
Cohorte Père				
1947	.17	.00	-.006	-.006
	(.10)	(.02)	(.030)	(.013)
1948	**.29**	**.043**	**.097**	**-.043**
	(.09)	**(.014)**	**(.027)**	**(.011)**
1949	**.22**	**.022**	**.070**	**-.031**
	(.08)	**(.013)**	**(.025)**	**(.011)**
1950	.12	.016	.034	-.01
	(.08)	(.013)	(.024)	(.01)
1951	.09	.010	.052	-.01
	(.08)	(.013)	(.025)	(.01)
Trend	-.06	-.013	-.003	.000
Cohorte Père	(.02)	(.002)	(.005)	(.002)
Date	.07	.007	.026	-.011
Naissance	(.01)	(.001)	(.002)	(.001)
Enfant				
Garçon	.01	.01	-.17	.056
	(.05)	(.01)	(.01)	(.006)

Source : LFS, 1990-2001; Adolescents de l'âge de 15 ans.

Pour ce qui est de cette seconde question, les deux premières colonnes du tableau 6 confirment l'existence d'un surcroît de diplôme et de statut social pour les pères appartenant aux cohortes les plus affectées par la désorganisation des examens en mai 1968 (i.e. 1948 et 1949). On peut, par exemple, estimer que le relâchement des examens observé à l'époque a pour conséquence aujourd'hui un surcroît dans la probabilité d'avoir un père cadre compris entre 2,2 et 4,3 points pour les enfants dont les pères sont nés en 1948-1949 par rapport aux enfants dont les pères sont nés en 1946-1947. Soulignons que l'échantillon des pères n'est, de ce point de vue, pas différent de l'échantillon des salariés masculins étudiés dans la première partie de l'étude[3]. Lorsqu'on ré-estime l'effet de l'éducation sur la probabilité d'être cadre sur ce sous-échantillon de pères, on obtient d'ailleurs exactement la même évaluation que celle à laquelle

nous parvenons dans la première partie en travaillant sur l'échantillon des salariés. Second résultat crucial du Tableau 6 : les colonnes 3 et 4 révèlent que ce surcroît de ressources éducatives et sociales des pères se traduit aujourd'hui par de meilleures performances scolaires des enfants. Si l'on se concentre sur notre mesure continue de l'avancement scolaire (colonne 3), on constate ainsi que les enfants dont les pères appartiennent aux cohortes les plus affectées (1948-1949) sont significativement en avance au collège par rapport aux enfants dont les pères sont nés un an plus tôt ou un an plus tard. De même, la colonne 4 révèle que les enfants des pères nés en 1948-1949 ont une probabilité d'avoir deux ans de retard au collège très significativement plus faible que les enfants dont les pères sont nés un an plus tôt ou un an plus tard (-4.3% et -3.1% respectivement pour les cohortes 1948 et 1949)[4]. Ce parallélisme entre l'impact de la cohorte de naissance du père sur les ressources familiales, d'une part, et les résultats scolaires des enfants, d'autre part, constitue un indice extrêmement probant de ce que les bénéfices des événements de 68 se sont transmis aux enfants des étudiants affectés. Le tableau 7 s'appuie sur ce parallélisme pour livrer une quantification plus directe de l'effet causal d'un surcroît de diplôme paternel sur le destin scolaire des enfants. En substance, il s'agit de rapporter le surcroît particulier d'avancement scolaire observé pour les enfants des pères nés en 1948 ou 1949 au surcroît de ressources éducatives de ces mêmes pères (la référence étant les pères de 1946 ou 1952). Dans la mesure où le surcroît de ressources paternel peut s'interpréter comme le résultat des hasards de l'histoire (avoir été au bon endroit du système éducatif au bon moment de son histoire), ce rapport éclaire bien de façon quasi expérimentale l'impact proprement causal des ressources parentales sur le destin des enfants.

Les résultats du Tableau 7 (voir page 26) confirment – en la quantifiant – la relation causale très nette entre les ressources scolaires du père et les performances scolaires des enfants. L'évaluation de cet effet est pratiquement le même, que l'on utilise comme source d'identification le surcroît de ressources dont a bénéficié la cohorte 1948 ou celui dont a bénéficié la cohorte 1949 (colonne 4 et 5). Dans un cas comme dans l'autre, chaque année supplémentaire de formation universitaire réduit de plus de 30% la probabilité de redoubler au primaire ou au collège. Il n'y avait aucune nécessité à ce que nous obtenions la même évaluation avec les cohortes 1948 et 1949. La similarité des résultats constitue un gage de robustesse de notre résultat.

L'impact causal ainsi estimé est nettement plus élevé que celui estimé par des techniques non-expérimentales (colonne 3, OLS), lesquelles reposent sur une simple comparaison des destins des enfants de parents diplômés et de parents

non-diplômés[5]. Ces résultats sont qualitativement équivalents quand on utilise d'autres mesures de l'avancement scolaire, telle que la probabilité d'avoir deux ans de retard à l'école. De même, on obtient le même type d'évaluations quand on utilise d'autres mesures des ressources parentales, comme la moyenne des niveaux d'éducation du père et de la mère.

Tableau 7: Une évaluation de l'impact causal de l'éducation du père sur les performances scolaires des enfants.

	(1) Première étape	(2) Forme Réduite	(3) OLS	(4) IV (Z=1948)	(5) IV (Z=1949)
	Niveau Educ. Père	Avancement scolaire enfant	Avancement scolaire enfant	Avancement scolaire enfant	Avancement scolaire enfant
Niveau Educ.	-	-	.076	.33	.32
Père			(.004)	(.12)	(.15)
Cohorte	.29	.097	-	-	-
Père=1948	(.09)	(.027)			
Cohorte	.22	.071	-	-	-
Père=1949	(.09)	(.025)			
Trend Cohorte	-.06	-.004	.004	.01	.01
Père	(.02)	(.005)	(.005)	(.01)	(.01)
Trend Cohorte	.004	.030	-.023	.006	-.001
Enfant	(.005)	(.003)	(.003)	(.012)	(.014)
Garçon=1	.004	-.16	-.16	-.16	-.20
	(.005)	(.02)	(.02)	(.03)	(.03)
Nb Obs	5,087	5,087	5,087	3,710	3,804

Source: LFS 1990-2001

Note : Les régressions incluent tous les enfants dont le père est né en 1946, 1948, 1949 et 1952 (colonnes 1 à 3); 1946, 1948 et 1952 (colonne 4); et 1946, 1949 et1952 (colonne 5).

Notes

[1] Voir par exemple Solon, 2002 ; Blanden et alii, 2002.
[2] Dans le contexte britannique, Chevalier (2004) trouve également des indices d'un lien causal en ce qui concerne l'éducation de la mère, mais pas celle du père.
[3] La seule différence entre les deux échantillons est que – chez les pères – l'effet semble plus net sur la cohorte 1948 que sur la cohorte 1949 (la différence n'étant toutefois pas significative d'un point de vue statistique).
[4] La probabilité moyenne d'avoir deux ans de retard à l'âge de 15 ans est d'environ 11% pour les enfants dont les pères sont nés en 1946 ou 1952.
[5] Cette différence s'explique en partie par le fait que le diplôme du père est une mesure très synthétique de l'ensemble des ressources de la famille, ce qui tend à biaiser vers zéro les résultats de la méthode naïve OLS. Nous avons vérifié que l'estimateur naïf OLS grandit et la différence avec l'estimateur causal diminue quand on utilise une mesure plus directe des ressources parentales, comme la moyenne des niveaux d'éducation du père et de la mère.

Conclusion

Mai 68 a eu des conséquences importantes pour les étudiants qui n'étaient au moment des événements plus très loin d'être éliminés du système éducatif et de devoir renoncer à poursuivre des études supérieures. De fait, les modifications des procédures d'examens et la volonté de les alléger ont conduit à des taux de réussite au bac et aux examens universitaires très supérieurs à ceux observés habituellement à l'époque. Pour beaucoup d'étudiants (notamment les meilleurs), cela n'a fait aucune différence. Tout au plus, cela a-t-il modifié le timing de leur progression à l'intérieur du système universitaire. Pour un groupe non négligeable, en revanche, les événements ont permis de différer le moment de l'élimination scolaire et significativement augmenté leur niveau final de qualification. Ce groupe appartient aux cohortes de naissance qui se trouvaient, au moment des événements de 68, aux étapes les plus sélectives du système universitaire, ce qui correspond en particulier aux cohortes de 48 et 49.

L'analyse du destin des étudiants de 1968 révèle que le surcroît de formation dont a bénéficié ce petit groupe s'est traduit par la suite par des salaires significativement plus élevés et des accès plus nombreux aux fonctions d'encadrement. Pour ceux de ces étudiants devenus pères, les effets se sont même transmis à la génération suivante puisqu'il est montré que leurs enfants ont moins redoublé à l'école (et qu'ils ont été plus souvent en mesure de sauter des classes). Rapporté au surcroît de formation, le surcroît de réussite professionnelle et familiale observé pour les étudiants bénéficiaires de la désorganisation des examens permet d'évaluer l'effet proprement causal de la formation supérieure sur les destins familiaux, à peu près exactement comme le permettrait un protocole vraiment expérimental. Il s'avère que cet impact est important, plus important que ce que laissent imaginer les évaluations non-expérimentales habituellement utilisées.

Le relâchement des examens en Mai 1968 est homologue à une expérience de laboratoire permettant d'évaluer les effets d'une formation universitaire pour les personnes qui, en temps ordinaire, seraient restées aux portes de l'université. Le fait que cet impact soit aussi particulièrement élevé et persistant à travers les générations est un argument de poids pour ceux qui aujourd'hui militent pour une expansion nouvelle de notre enseignement supérieur.

Annexe

L'enquête Formation et Qualification Professionelle (FQP), conduite en 1985 par l'INSEE contient une information sur l'âge d'entrée dans le supérieur ainsi que sur les diplômes finalement obtenus pour un échantillon représentatif d'environ 20 000 répondants masculins. Elle démontre qu'environ 8% des hommes nés entre 1946 et 1952 sont entrés dans le supérieur à 18 ans ou plus tôt, et que l'immense majorité (environ 91%) de ces étudiants d'« âge normal » ont obtenu par la suite une qualification universitaire (colonnes 3 et 4 du tableau qui suit). Menée selon un protocole identique, l'enquête FQP 1977 produit des résultats à peu près identiques.

Cohortes	Age Median en Terminale	Proportion de la cohorte en Terminale à 19 ans	Proportion entrant dans le supérieur à 18 ans ou plus tôt	Proportion de diplômés du supérieur parmi ceux entrés dans le supérieur à 18 ans ou plus tôt
1946	19	.080	.062	.945
1947	19	.111	.063	.894
1948	19	.054	.054	.972
1949	19	.105	.076	.932
1950	19	.112	.086	.863
1951	19	.094	.116	.895
1952	19	.120	.099	.918
Total	**19**	**.096**	**.081**	**.912**

Source :
FQP 1993 (colonnes 1 and 2) and FQP 1985 (colonnes 3 and 4)

Une autre enquête FQP a été conduite en 1993, deux fois plus petite que les précédentes, mais contenant des informations rétrospectives plus détaillées sur les parcours scolaires. Elle permet de montrer qu'à cette époque, l'âge médian des étudiants de terminale était de 19 ans et que les étudiants de terminale ayant 19 ans représentaient à peu près 10% de leur cohorte de naissance. La taille de l'échantillon correspondant à ces proportions est d'environ 500 personnes par cohorte d'hommes en 1985 et 500 personnes par cohortes d'hommes et de femmes en 1993.

Références

J. Angrist et A. Krueger, "Does Compulsory School Attendance Affect Schooling and Earnings?", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 106, 1991, pp. 979-1014.

C. Béduwé et J. Germe, "Raising the Levels of Education in France: from Growth to Stabilisation", *European Journal of Education*, vol. 39, n° 1, 2004, pp. 119-132.

S. E. Black, P. J. Devereux et K. G. Salvanes, "Why the Apple Doesn't Fall Far: Understanding the Intergenerational Transmission of Human Capital", Working Paper 10066, National Bureau of Economic Research, 2003.

J. Blanden, A. Goodman, P. Gregg et S. Machin, "Changes in Intergenerational Mobility in Britain", in M. Corak (ed), *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge University Press (a paraître).

D. Card, "Estimating the Return to Schooling: Progress on Some Persistent Econometric Problems", *Econometrica*, vol. 69, n° 5, 2001, pp. 1127-1160.

A. Chevalier, "Parental Education and Child's Education: A Natural Experiment", *Mimeo*, University College Dublin, 2004.

L. Dearden, "Qualifications and Earnings in Britain: How Reliable are Conventional OLS Estimates of the Returns to Education?", Working Paper Series n° W99/7, Institute for Fiscal Studies, London, 1999.

C. Harmon et I. Walker, "Estimates of the Economic Return to Schooling for the United Kingdom", *American Economic Review*, vol. 85, 1995, pp. 1278-1286.

T. Lemieux et D. Card, "Education, Earnings and the 'Canadian G.I. Bill'", *Canadian Journal of Economics*, vol. 34, n° 2, 1998, pp. 313-344.

P. Givord et D. Goux, "Mass and Class: Persisting Inequalities in Post-secondary Education in France", in *Higher Education Inequalities in Post-industrial Societies*, Yossi Shavit and Richard Arum eds, Stanford University Press (à paraître).

F. Murat et T. Rocher, "La Place du Projet Professional dans les Inégalitiés de Réussite Scolaire à 15 ans," *France Portrait Social*, 2002-2003, INSEE, Paris, pp. 101-121.

P. Oreopoulos, M.E. Page et A. Huff Stevens, "Does Human Capital Transfer from Parent to Child? The Intergenerational Effects of Compulsory Schooling", Working Paper 10164, National Bureau of Economic Research, 2003.

D. Singer, "1968 Revisited: 'Be Realistic, Ask for the Impossible'," *New Politics*, 2000, pp. 133-140.

G. Solon, "Cross-Country Differences in Intergenerational Earnings Mobility," *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16, 2002, pp. 59-66.

A. Touraine, *The May Movement: Revolt and Reform: May 1968 – the Student Rebellion and Workers' Strikes – the Birth of a Social Movement*, New York: Random House, 1971.

Table des matières

Présentation : Les « miraculés de Mai »....p. 3

Introduction.... p. 5

I. Description....p. 9

II. L'effet de la formation universitaire
sur les salaires et le destin professionnel....p. 16

III. L'effet des ressources parentales
sur les scolarités des enfants....p. 22

Conclusion....p. 29

Annexe....p. 30

Références....p. 31

Achevé d'imprimer